

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°331 | Mars 2016

DOSSIER

La gestion de l'après...

Zoom

Saison théâtrale

2 de couv.

Actu

Portes ouvertes dans les écoles

P. 06

L'AMOUR SUR UN PLATEAU
Une comédie d'Isabelle Mergault

Présenté par
Le Groupe Théâtral de
La Bresse

1ère Partie :
La troupe des jeunes
avec des sketches de
Pierre Palmade et
Michèle Laroque

Salle Grand Ecran de La Bresse
Samedi 27 février 20h30 (5€)

Samedis 5, 12 et 19 mars 20h30
Vendredis 4 et 11 mars 20h30
Dimanche 20 mars 15h00
Mardis 22 et 29 mars 20h30

7€

Réservation : Maison de la Presse, Place du Champel, La Bresse - 03 29 25 11 49

le Groupe Théâtral de La Bresse présente, L'amour sur un plateau

une comédie sentimentale d'Isabelle Mergault

Caroline est mariée à Jean-Louis depuis de nombreuses années. Ensemble, ils tiennent des chambres d'hôtes à la campagne. Le climat conjugal est à l'orage tandis que leur affaire bat de l'aile.

Martha, l'une de leurs plus fidèles clientes, décide de sauver le couple du naufrage en faisant appel à son amie Miss Map, célèbre animatrice hystérique de télé-réalité qui n'a qu'un seul but, faire de l'audimat.

Mise en scène d'Anthony

Avec Évelyne, Jean-Luc, Cécile, Gilbert, Cathy, Cédric...



Salle cinéma Grand Écran
les 4, 5, 11, 12, 19, 22 et 29 mars 20h
et le 20 mars 15h
Réservation : Maison de la presse
Tél. : 03 29 25 41 49



▲ L'équipe décors-accessoires

En première partie des sketches de Pierre Palmade, Michèle Laroque et Florence Foresti interprétés par la troupe des jeunes. Avec Jeanne, Vasco, Charlotte, Maxime, Juliette, Magali, Noémie et Hicham.

Concerts des Harmonies de La Bresse et Cornimont

Les orchestres d'Harmonie de La Bresse et de Cornimont vous accueilleront à la Salle des Fêtes de La Bresse le samedi 23 avril à 20h30 et le dimanche 24 avril à 15h. Ils vous présenteront un programme qui comblera jeunes et moins jeunes. L'idée de vous faire voyager au fil du temps prendra d'ailleurs toute sa mesure au gré d'une première partie proposée par le Jazz' Friends Orchestra, section jazz de type Big Band qui présentera quelques standards de jazz pour le plaisir de chacun.

Ce programme a été préparé dans le cadre d'une grande sensibilisation à destination de tous, afin de faire découvrir les plaisirs de la pratique de la musique comme de son écoute, à tout âge et en tous lieux !

Venez nombreux assister à un concert tout en harmonie, entrée libre !

Festival Chant Choral



Chers Bressaundes et Bressauds

Chaque année, le premier trimestre, c'est la saison du budget communal, période cruciale où sont fixées les dépenses de l'année, tout en estimant au mieux les recettes probables.

Lors du conseil municipal de mi-février s'est tenu le débat d'orientation budgétaire. C'est un exercice obligatoire, mais qui ne donne pas lieu à un vote. C'est l'occasion de débattre des projets de la municipalité pour l'année. Les chantiers démarrés en fin d'année 2015 seront bien évidemment poursuivis. Quelques gros chantiers sont prévus, notamment les importants travaux de réhabilitation du complexe-piscine des Proyes, la remise en état des routes les plus dégradées comme celle de la Grande Rue, de Niachamp. Le vote définitif de ce budget se fera fin mars et vous pourrez en découvrir la teneur lors d'un prochain bulletin.

D'ici fin mars, nous connaissons définitivement le périmètre de la nouvelle communauté de communes. Le projet proposé à la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) est un ensemble cohérent géographiquement et regroupe 23 communes classées zone de montagne, qui ont donc des problématiques communes et le même objectif : la reconnaissance des communes de montagne dans la nouvelle grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

Le début de cette année 2016 est donc particulièrement bien chargé. Je sais pouvoir compter sur l'aide et le soutien des élus et des agents communaux qui m'entourent, et que je remercie chaleureusement.

Le dossier de ce bulletin devrait répondre aux questions de certains d'entre nous, concernant notre dernière demeure. J'espère qu'il pourra vous apporter toutes les réponses souhaitées.

Je vous souhaite une bonne lecture

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM	2 ^e de Couv.
ÉDITORIAL	P.01
ACTUALITÉS	P.02-08
DOSSIER	P.09-14
La gestion de l'après...	
TRIBUNE	P.15
OTL	P.16
MLC	P.17
CINÉMA	P.17
DANS LE RÉTRO	P.18-20
INFOS PRATIQUES	P.21
AGENDA	4 ^e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSE INFOS - N°331

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE
Mars 2016

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, O.T.L., I.T.,
Marc Fulgoni et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

Opération emplois d'été 2016

Comme chaque année, les services communaux de La Bresse recrutent des jeunes lycéens ou étudiants afin de leur proposer une première expérience professionnelle

Postes proposés :

- Agent polyvalent aux Services Techniques Municipaux (équipes Espaces Verts, Bâtiment, Voirie, Fêtes et Manifestations et Garage)
- Agent social à l'EHPAD (entretien des locaux, service des repas et entretien du linge)
- Auxiliaire de soins à l'EHPAD
- Agent d'accueil sur différents services
- Agent affecté au service Forêt

Conditions générales :

- Être âgé de plus de 18 ans de préférence
- Être étudiant ou lycéen
- Ne pas avoir déjà travaillé sur un poste d'emploi d'été dans les services communaux
- Diplôme médico-social (obtenu ou en cours) pour les auxiliaires de soins

Merci de présenter votre candidature composée d'une lettre de motivation et d'un CV+photo mentionnant :

- votre date de naissance
- vos disponibilités précises
- votre parcours scolaire
- l'obtention du permis B

lors du Forum des emplois saisonniers qui se déroulera le **14 avril 2016 de 15h à 19h** à la Halle des Congrès de La Bresse.

Seules les candidatures présentées lors du Forum seront prises en compte.

Renseignements :

Tél. : 03 29 25 40 21 - Service Ressources Humaines

KARAM'ELLE
Nouvelle collection !
À DÉCOUVRIR

MORGAN
MORGAN DE TOI !

5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

Illico Perso
Communication Visuelle
Impressions tous supports
Créations Graphiques

-10%
sur toute commande supérieure à 100 euros
*Sur présentation de ce bon

Banderoles - Panneaux - Textiles - Vinyles - Décoration...
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

La Commune de LA BRESSE recrute

Un adjoint technique pour l'équipe Voirie Poste à temps complet. À pourvoir au 15 avril 2016.

Missions principales des postes proposés :

- Travaux d'entretien de la voirie communale et des accotements
- Chantiers de maçonnerie, réseau pluvial
- Conduite de véhicules PL et engins de chantier
- Conduite de véhicules de déneigement, salage
- Entretien courant des véhicules utilisés

Statut :

Grade d'adjoint technique territorial de 1^{re} classe (recrutement par mutation, liste d'aptitude, détachement ou par voie directe dans l'attente de l'obtention du concours)

Profils recherchés :

- Diplôme de niveau V (BEP / CAP) dans le domaine des travaux publics apprécié
- Permis C et EC exigés
- Expérience en déneigement souhaitée
- CACES chargeuse / mini pelle appréciés ou expérience exigée
- Polyvalence, rigueur, esprit d'initiative et qualités relationnelles
- Disponibilité pour astreintes

Vous pouvez vous renseigner :

Sur le poste :

Services Techniques Municipaux - M. Éric Chantereau -
03 29 25 53 89

Sur le plan administratif :

Service Ressources Humaines - Mme Sylviane Remy -
03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
avant le 15 mars 2016 à Monsieur le Maire
12 Place du Champstel 88250 LA BRESSE

Mairie Infos Service

Depuis septembre dernier, la mairie vous propose un nouveau service : pour toutes vos questions sur vos droits, des experts juridiques vous répondent gratuitement via « Mairie Infos Service ».

Il vous suffit de téléphoner au 03 29 25 77 87 en donnant le code MIS06, ou d'envoyer un mail à mairie-infos-service@infos-juridiques.fr (avec vos coordonnées - nom, adresse, téléphone - et code MIS06).

Vos questions juridiques peuvent concerner à peu près tous les domaines : la banque, les assurances, l'emploi, les difficultés pour une entreprise, les documents commerciaux, la santé, l'immobilier, les impôts, les procédures en justice...

Quel équipement dans un meublé ?

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la loi définit les meubles obligatoirement fournis par le propriétaire d'un meublé.

Il s'agit, au minimum, de :

- Une literie comprenant couette ou couverture ;
- Un dispositif d'occultation des fenêtres dans les pièces destinées à être utilisée comme chambre à coucher ;
- Des plaques de cuisson ;
- Un four ou four à micro-ondes ;
- Un réfrigérateur et congélateur, ou au minimum un réfrigérateur avec compartiment freezer ;
- De la vaisselle nécessaire à la prise des repas ;
- Des ustensiles de cuisine ;
- Une table et des sièges ;
- Des étagères de rangement ;
- Des luminaires ;
- Du matériel d'entretien ménager adapté aux caractéristiques du logement.

Pensez à faire un inventaire et un état détaillé du mobilier au moment de la remise et de la restitution des clés.

Cet article vous est présenté par « Mairie Infos Service » (cf. ci-dessus)

Festival International de Sculpture Camille Claudel

Le comité du Festival de sculpture Camille Claudel s'est réuni jeudi 28 janvier pour faire le point sur la 25^e édition.

De nombreuses nouveautés rendront cette édition anniversaire mémorable : les sculpteurs investiront la place du Champstel comme lors des premières éditions, un artiste « fondeur » proposera une œuvre en bronze, l'invité d'honneur, le peintre et sculpteur Richard Brouard réalisera une performance en live, l'espace Créa'Jeunes sera installé le long de la Maison de La Bresse, et de nombreuses animations auront lieu tout au long de la semaine et présenteront les pays invités. D'autres surprises seront dévoilées dans le dossier du mois d'avril.

L'affiche du festival, réalisée par Olivier Claudon sera dévoilée prochainement.

Rendez-vous sur le festival, un temps fort de la culture à La Bresse !



On a besoin de vous !

Le Festival de Sculpture fête son 25^e anniversaire. Depuis 1990, le succès de ce festival fait rayonner La Bresse bien au-delà de notre vallée.

Ce succès repose essentiellement sur la bonne volonté de bénévoles. Or, pour cette 25^e édition, nous avons besoin de vous : que ce soit pour une heure ou pour une journée, votre aide sera précieuse et vous contribuerez à la réussite de cette édition anniversaire !

Vous pourrez aider à accueillir les visiteurs sur les expositions, tenir la boutique ou une buvette, confectionner et vendre des crêpes ou des gaufres,

proposer les billets de participation, etc. Les rôles ne manquent pas : devenez acteur !

Si vous êtes intéressés, faites-nous-en part en contactant la Mairie, ou via la page Facebook du Festival de Sculpture Camille Claudel.

Contact : Annie Marion Tél. : 03 29 25 40 21

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Poirot Construction Bois

Depuis septembre 2015, le fabricant Poirot Construction Bois a mis au point une technique de rénovation de constructions existantes.

Il s'agit d'une rénovation à la fois esthétique, typique des chalets de haute montagne, « Collection Alpage » et thermique (en Isolation Thermique par l'Extérieur- I.T.E).

Une façon astucieuse de valoriser votre bâti et d'améliorer votre confort thermique. Devis gratuit.



2 chantiers à découvrir à La Bresse :

- Chalet témoin au 9, rue Mougel Bey
- Le Couarôge au 83 route de Vologne (façade nord opposée à la route)

Chalet & Maison Bois Poirot Construction
9 rue Mougel Bey - 88250 LA BRESSE

Tél. : 03 29 25 52 33

Fax : 03 29 25 65 47

Site : www.poirot-construction.fr



Cherche famille(s) d'accueil !

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez-les !



Renseignements : CEI-Centre Échanges Internationaux
Christiane Leboube - 67, Rue Maurice Lemaire
88490 Colroy-La-Grande
Tél. : 06 72 82 45 36 adresse e-mail : c_leboube@hotmail.com

Bureau Coordinateur CEI : 02 99 20 06 14 ou 02 99 46 10 32

Passage à la TNT HD le 5 avril 2016

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, attention au changement !

Le 5 avril 2016, la TNT évolue et passe en Haute Définition sur les 25 chaînes nationales gratuites, ce qui permettra d'avoir une meilleure qualité de son et d'image. Seule la réception par antenne râteau est concernée par ce changement. Dans ce cas, il faut s'assurer que le téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

	● Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).	ou		● Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.
---	--	----	--	--

Si ce n'est pas le cas, il n'est pas nécessaire de changer de téléviseur : il suffit de prévoir l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD (à partir de 25€).

Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire, en lançant une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur le cas échéant.

À noter : si vous ne payez pas la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance), et que vous avez besoin de vous équiper en adaptateur, une aide financière de 25€ est disponible dès maintenant.

Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr, ou au 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local), ou auprès des revendeurs locaux.

Bourse aux vélos et articles sportifs

L'Association Familiale de La Bresse organise une bourse aux vélos et articles de sport samedi 9 avril, de 14h à 16h, sous le préau du collège Saint-Laurent. La bourse est ouverte exclusivement aux adhérents d'une association familiale ou mouvement familial affilié à une UDAF (carte d'adhérent à présenter lors du dépôt), mais il est possible d'adhérer sur place.

Les articles peuvent être déposés vendredi 8 de 18h à 20h et samedi 9 de 9h à 11h30. Les invendus seront restitués entre 16h et 17h.

À noter : l'association prélève 0,20€ par article déposé ainsi que 10% du prix de vente. Les chèques vacances sont acceptés.

Don du sang

L'Établissement Français du Sang remercie toutes les personnes qui donnent régulièrement ou ponctuellement leur sang, et notamment les 80 personnes qui sont venues lors de la dernière campagne du 5 février à La Bresse. Les besoins sont particulièrement importants en ce moment, et chaque don peut sauver une vie. Merci aussi aux bénévoles qui encadrent les collectes.

Commission des terrains

En vue de la tournée de printemps de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une jouissance de terrain communal sont invitées à déposer leur demande **pour le 26 mars 2016 au plus tard, exclusivement par lettre adressée à « M. le Maire - Commission des terrains - B.P 11 - 88250 La Bresse ».**

COUPE DU MONDE - La Bresse Évènements



À quelques semaines de la coupe du monde, La Bresse Évènements, dans le but de communiquer un maximum d'informations à la population, fera paraître des articles tous les mois jusqu'en mai où un dossier spécial sera consacré à cet événement.

Le comité d'organisation se dit dans « le plan de marche » de la préparation de l'épreuve. Différentes étapes sont franchies, comme la constitution de l'équipe, le traçage, la préparation du parcours avec l'aide du club vosgien et la validation du tracé par l'UCI.

D'autres étapes sont en cours de validation : le bouclage budgétaire, la sélection des fournisseurs, le plan de circulation, le placement de toute « la caravane » en ville, des rencontres avec les différents acteurs locaux, services municipaux, forces de l'ordre et de la sécurité et surtout le ralliement de pas moins de 300 bénévoles.

Après avoir entendu et échangé notamment avec l'association des commerçants Altytud'630, sur l'accessibilité en centre-ville, le comité d'organisation a redoublé d'efforts dans ce domaine et a fait le maximum pour élaborer un plan de circulation satisfaisant pour le plus grand nombre.

La Bresse Évènements et Altytud'630 s'associent pour une pré-vente des billets d'entrée, jusqu'au 1 mai 2016 : Pack week-end Coupe du Monde au prix de 12€ au lieu de 15€, dans les magasins participants : Boucherie Bierren, Du Pain... Au lard !, RALB, Super U, Les Vallées, Illico Perso, Intersport, Sports Passion, Boulangerie Pinot.

BUREAU MONTAGNE DES HAUTES VOSGES
Offrez-vous le Massif des Vosges avec les professionnels de la raquette !

FAMILLES, GROUPES
DEMI JOURNÉE, JOURNÉE, WEEK END

Réservez vos activités en ligne sur : www.bmhv.com
13 Rue des Proyes - 88250 La Bresse - Rue Derrière le complexe piscine
Tél. +33 (0)6 85 07 13 06 - contact@bmhv.com

La Bresse Au centre ville Prochainement votre appartement

Plus qu'1 logement ! **12 APPARTEMENTS** du T2 au T4
Ascenseur
Balcon-terrasse
Parking privé, garage
Renseignement à l'agence

03 29 25 67 25
www.lacentralefonciere.com
33 quai des Iranées
LA BRESSE

ACTUALITES

Portes ouvertes à « La Tourterelle »

Samedi 12 mars de 9h à 12h, les portes de l'école maternelle La Tourterelle seront ouvertes au public pour permettre la visite des salles de classe, garderie et bibliothèque des chers bambins.

Cette matinée permettra au personnel enseignant et périscolaire (ATSEM) de présenter en image leur quotidien auprès des élèves, montrer leurs réalisations ainsi que les projets en cours.

Des pré-inscriptions pour la rentrée 2016-2017 seront possibles. Rappelons que les enfants qui sont nés avant le 31/12/2014 auront la possibilité de s'inscrire à la rentrée de septembre et de rejoindre l'école maternelle jusque février 2017 (date à préciser selon le calendrier scolaire).

N'hésitez pas à venir nombreux, en famille, visiter les locaux où grandissent vos enfants et petits-enfants et où vous avez peut-être usé vos pantalons il y a quelques temps déjà !



Portes ouvertes au groupe scolaire Saint-Laurent

L'équipe pédagogique du Saint-Laurent vous invite à découvrir les locaux de l'ensemble du groupe scolaire (école maternelle, école primaire, collège et internat) et la pédagogie proposée. Les spécificités de l'enseignement vous seront présentées : dyslexie, précocité, besoins éducatifs particuliers. Vous pourrez aussi vous informer sur les projets en cours ou à venir comme les arts du cirque, les intelligences multiples, etc.

Kévin Pierrel à la Nouvelle Star

Pour sa première apparition dans l'émission diffusée sur D8, Kévin Pierrel alias Petit K a impressionné avec sa reprise de Confessions d'un rap addict, de Ben Mazué. Les quatre membres du jury ont été conquis par sa voix parfaitement maîtrisée. Même Joey Starr ne lui a pas trouvé d'autre reproche que d'être trop « blanc » !

Nos meilleurs encouragements pour la suite de l'aventure !



Vos rendez-vous à la Maison de La Bresse

L'exposition

L'exposition « Parcours » de René Vincent-Viry se poursuit jusqu'au 28 mars ! Si vous ne l'avez pas encore visitée, ne manquez pas l'occasion de découvrir les toiles colorées, le plus souvent abstraites de l'artiste. La découverte de ces œuvres est guidée par des toiles plus figuratives et caricaturales, et par des extraits de son autobiographie « Itinéraire insolite d'un homme ordinaire », que vous pouvez aussi découvrir sur place.

L'opéra

Jusqu'au 12 mars, l'opéra est à l'honneur avec une présentation de décors d'opéra, d'accessoires et de costumes. Si cet art a la réputation d'être élitiste, c'est par ses coulisses que vous pourrez l'explorer.

Une table ronde sur le thème « Dans les coulisses de l'opéra » a lieu vendredi 4 mars à 20h. Elle réunit Éric Lemarquis (pianiste concertiste et fondateur du festival de Kichompré), Marie-Paule Dotti (chanteuse lyrique, voix d'or 1990), Robert Boschiero (directeur du conservatoire de musique d'Épinal, professeur de chant lyrique) et René Vincent-Viry. Vous pourrez poser vos questions et réagir aux propos de ces invités.



Arts et artistes



Pour clôturer en fanfare cette exposition, René Vincent-Viry a invité plusieurs artistes à exposer à ses côtés : les peintres Annie Tremsal-Garillon, Olivier Claudon et Sylvie Rumo, le sculpteur Francis Cuny et le photographe Philippe Collignon présentent quelques-unes de leurs œuvres du 13 au 28 mars.

Tous ces artistes ainsi que l'écrivain Gilles Laporte seront réunis autour d'une table ronde sur le thème « Être artiste aujourd'hui », dimanche 13 mars à 16h.

Rencontre-dédicace

Une rencontre autour du livre « Itinéraire insolite d'un homme ordinaire », en présence de son auteur René Vincent-Viry, vous est proposée jeudi 24 mars à 20h. Discussions, échanges, lecture et dédicaces sont au programme de cette soirée.



RESONANCE FM : Une bonne nouvelle !



Après plusieurs mois d'instruction, la radio associative « Résonance FM » vient d'être reconnue d'intérêt général par la direction des services fiscaux.

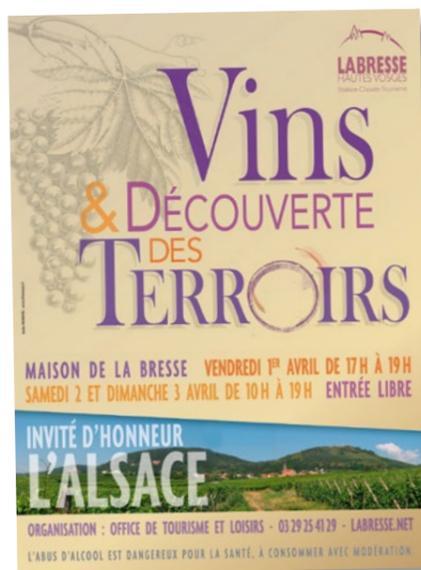
Dans un courrier circonstancié, le directeur départemental des finances publiques justifie cette décision par les faits que « l'association Résonance FM participe pleinement au développement de la vie culturelle », « la gestion de l'association est désintéressée » et « quelle répond aux critères de non-lucrativité ».

C'est une très bonne nouvelle, qui reconnaît tout particulièrement le travail complètement désintéressé de dizaines de bénévoles et des salariés qui se dévouent depuis 30 ans pour faire vivre la radio.

La conséquence concrète de cette reconnaissance officielle est que tous ceux qui aident financièrement la radio (entreprises et particuliers) se verront délivrer des reçus fiscaux leur permettant de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 60% du montant du don.

Un élément supplémentaire pour aider la radio à retrouver l'équilibre financier nécessaire à sa pérennité et à son développement futur.

Vins et découverte des terroirs



Le salon « Vins et découverte des terroirs » aura lieu cette année du 1^{er} au 3 avril. Retrouvez à la Maison de La Bresse 18 viticulteurs soigneusement sélectionnés de toute la France, 5 stands de gastronomie de la région invitée d'honneur, l'Alsace.

L'entrée est gratuite, et le verre de dégustation « La Bresse » est proposé à la vente. Un repas sera aussi proposé au public (plus d'informations sur www.labresse.fr et dans le prochain bulletin).

Horaires :
vendredi 1^{er} avril, 17h - 19h
samedi 2 et dimanche 3 avril, 10h - 19h.



3 rue de l'église
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

Tél. : 03 29 23 95 49
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

MJF PHOTOGRAPHIE

portraits - photos d'identité - photos immobilières - événements

contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

La gestion de l'après...

“ Pourquoi prévoir ?

Penser à organiser à l'avance ses obsèques est une démarche personnelle, rassurante et de plus en plus courante. Cela permet d'être certain que tout se déroulera comme vous l'avez prévu et d'éviter des soucis ainsi que de lourdes charges supplémentaires à vos proches.

De nombreuses personnes se posent des questions concernant ces moments, ce qu'il faut faire, ce qu'il peut être fait ;

Nous espérons que ce dossier répondra à vos interrogations.

*Raymond Marchal,
Adjoint délégué*



LE DOSSIER

Le décès d'un parent, d'un proche, est toujours un moment douloureux auquel s'ajoutent des démarches et des choix que l'on n'a pas toujours anticipés.

C'est pour répondre à la demande de lecteurs de La Bresse Infos que nous proposons ce dossier : un condensé d'explications sur les droits, les démarches et les coûts liés à l'enterrement ou la crémation.

L'inhumation (enterrement)

Une concession est un espace dans un cimetière attribué à une personne, le « titulaire », qui en est propriétaire pendant la durée de la concession.

La durée est variable selon les communes. Depuis 1970, à La Bresse, les concessions sont uniquement d'une durée de 15 ans. Au terme de ces 15 ans, il est possible de renouveler la concession. C'est au titulaire de la concession de se manifester à l'échéance. Mais comme bien souvent, le titulaire n'y pense pas à temps, les services de la mairie écrivent à l'un des héritiers pour signaler la fin du contrat. Quand la mairie n'a pas connaissance d'héritiers, une pancarte est apposée sur la concession, généralement à la période de la Toussaint et y restera au maximum deux ans si personne ne se manifeste. À l'issue de ce délai, la concession est considérée abandonnée : elle est alors vidée (les restes sont mis dans un reliquaire puis déposés dans l'ossuaire) et réattribuée.

Autrefois, les concessions pouvaient être simples (deux cercueils) ou doubles (quatre cercueils). Aujourd'hui, toutes les nouvelles sont simples, mais les doubles concessions arrivées à expiration peuvent être partagées en deux simples ou réattribuées en une double.

Après une vingtaine d'années, il est généralement possible de procéder à une réduction : deux cercueils dégradés peuvent être assemblés dans un contenant plus petit, ce qui permet d'accueillir un nouveau cercueil dans la concession.

Une famille n'est pas tenue de poser un monument, ni même d'identifier la tombe : des graviers, une pelouse, sont des options possibles. En revanche, elle doit entretenir la concession (désherbage, nettoyage). En cas de négligence trop marquée, la mairie peut poser un panneau demandant l'entretien.

Un titulaire peut accepter dans sa concession l'inhumation d'une personne n'étant pas membre de la famille. En revanche, on ne peut y enterrer que des humains... pas d'animaux domestiques par exemple !

Le saviez-vous ?

→ Jusqu'au début du vingtième siècle, il était possible d'acquérir une concession à perpétuité, ou pour 100 ans, 50 ans, 30 ans... Il existe encore une centaine de concessions à perpétuité, mais désormais les autres ne peuvent être renouvelées que pour une durée de 15 ans.

→ Une concession, quelle que soit sa durée, doit être entretenue : si elle est manifestement en état d'abandon, la commune est en droit de la récupérer (même s'il s'agit d'une concession perpétuelle), à l'issue d'une procédure assez longue (3 ans) incluant une recherche d'héritiers.

La crémation (incinération)

La personne décédée a peut-être exprimé, de son vivant, sa préférence pour l'inhumation ou la crémation. Sinon, le choix est fait par la personne chargée des funérailles (en général, un parent proche).

Dans le cas d'une incinération, une demande écrite est à faire au maire de la commune du domicile du défunt ou de la commune sur laquelle s'est produit le décès.

Ensuite, comme il n'y a pas de crématorium à La Bresse, la crémation a lieu le plus souvent à celui de Sausheim (mais c'est au choix de la famille).

Les cendres réunies dans une urne peuvent être récupérées par la famille, à condition qu'elle informe le crématorium de la destination des cendres.

Il est possible :

- d'inhumer l'urne dans une concession (ce n'est pas compté comme une place)
- de sceller l'urne sur la concession.
- de déposer l'urne dans une case du columbarium
- d'acquérir une concession cinéraire (cavurne) : c'est une concession de taille réduite (40 x 40 cm ou 50 x 50 cm) destinée à recevoir jusqu'à 4 urnes.
- de disperser les cendres
- d'enterrer l'urne dans sa propriété, à condition d'en avoir reçu l'autorisation du Préfet (rarement accordée)

Concernant la dispersion des cendres : il est possible de les disperser dans le Jardin du Souvenir, ou dans n'importe quel endroit (sauf sur les voies publiques) comme le Hohneck, un



lac, une forêt. Qu'il s'agisse d'un endroit public ou privé, il faut faire une demande au propriétaire. Il est obligatoire d'avertir la mairie du lieu de dépôt des cendres ainsi que la mairie du lieu de naissance du défunt.

Le saviez-vous ?

→ S'il est interdit de déplacer soi-même un cercueil, les règles concernant les urnes funéraires sont beaucoup plus souples : vous pouvez même les envoyer par La Poste !



LE DOSSIER

Questions d'ici et d'ailleurs...

« Comment puis-je préparer mes obsèques ? »

Réponse : vous pouvez exprimer vos volontés soit à travers un acte notarié, soit en déposant vos volontés testamentaires chez une entreprise de pompes funèbres, et/ou en les exprimant à votre famille. Par exemple, si vous souhaitez être incinéré, ou que votre cousin parisien soit prévenu...

Vous pouvez souscrire à un contrat obsèques chez votre assureur ou auprès d'une entreprise de pompes funèbres (elles sont aussi enregistrées à l'Orias comme une compagnie d'assurance).

« J'aime La Bresse, mais je n'y habite pas. Puis-je y être enterré ? »

Réponse : pour être inhumé dans une ville, il faut soit y résider, soit y décéder, soit être titulaire d'une concession dans la commune. Si vous tenez donc à être enterré à La Bresse, n'hésitez donc pas à venir y habiter, c'est plus sympa que d'y mourir !

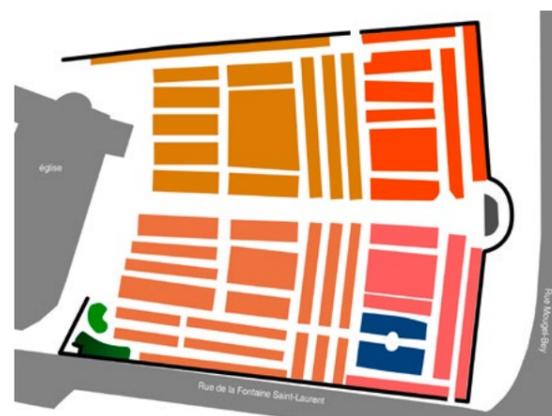
Autre possibilité : se faire incinérer et demander à ce que vos cendres soient dispersées à La Bresse.

« Puis-je être enterré dans mon jardin ? »

Réponse : En théorie, oui, mais c'est particulièrement compliqué. Il faut une autorisation du Préfet, et prévoir un accès libre à la tombe, car chacun doit pouvoir s'y recueillir librement, même étranger à la famille. Dans les faits, c'est extrêmement rare et concerne essentiellement des familles très riches qui ont de grandes propriétés n'ayant pas vocation à être vendues...

Différents lieux au cimetière

-  Carré Nord
-  Carré Est
-  Carré Sud
-  Carré Ouest
-  Monument aux morts
-  Carré militaire
-  Jardin des Enfants et Jardin du Souvenir
-  Espace vert



Les concessions

Il y a 946 concessions au cimetière de l'église et 128 actuellement utilisées dans celui des Proyes, auxquelles il faut ajouter 22 concessions cinéraires.

Le columbarium (cimetière rue des Proyes)

Le « nouveau » cimetière propose deux columbariums, des monuments destinés à recevoir les urnes funéraires. Le premier contient 48 cases, toutes actuellement occupées, et le second est sous forme de 5 modules de 6 cases. Actuellement, 15 cases sur 30 sont utilisées, mais des modules seront ajoutés au fur et à mesure de leur occupation. Comme pour les tombes, il s'agit de concessions de 15 ans.

Le Jardin du Souvenir (cimetière rue de l'Église)

C'est aussi le lieu où les cendres peuvent être dispersées (gratuitement).

Le Jardin des Enfants (cimetière rue de l'Église)

Pour des bébés et enfants trop tôt disparus, il est possible de les inhumer dans ce lieu. À La Bresse, ce Jardin des Enfants est au même endroit que le Jardin du Souvenir.

Le Terrain général, ou cimetière commun (cimetière rue de l'Église)

Pour des personnes sans famille et/ou sans ressources, le Terrain général offre une concession gratuite de 5 ans non renouvelable. Il n'est pas possible d'y placer un monument, mais l'emplacement peut être marqué par un entourage et/ou une plaque. Ce n'est pas un emplacement aménagé dans le cimetière, mais des concessions non utilisées peuvent servir de Terrain général.

Le Carré militaire

Comme son nom l'indique, il s'agit de l'emplacement où sont enterrés les soldats morts au combat.

L'ossuaire

C'est le lieu où sont inhumés les restes des sépultures des concessions non renouvelées.



Les démarches et formalités à accomplir

Si le décès survient à l'hôpital ou en maison de retraite (la grande majorité des cas), la première démarche est de se rendre sur place pour reconnaître le corps et signer les documents administratifs de la structure. Si le décès a lieu ailleurs, un médecin doit le constater.

Dès que l'on est en possession du certificat de décès, on contacte l'entreprise de pompes funèbres de son choix. Les hôpitaux sont d'ailleurs tenus de proposer une liste d'entreprises pour que chacun prenne sa décision.

Le plus souvent, les pompes funèbres guideront la famille dans les démarches à accomplir, voire les accompliront à sa place.

En effet, dans les 24 heures, il faut déclarer le décès à la mairie de la commune où il s'est produit (à La Bresse, les pompes funèbres locales s'en chargent sauf si la famille veut le faire elle-même). La mairie se charge ensuite de transcrire l'acte pour la mairie de domicile du défunt (si différente), puis à la commune de naissance pour que la mention soit portée sur l'acte de naissance.

À ce stade, les obsèques sont préparées principalement avec l'entreprise de pompes funèbres :

- choix du cercueil,
- demande de funérarium (non obligatoire, on peut aussi veiller le corps chez soi)
- transport du corps (qui nécessite l'intervention d'un corbillard, puisqu'il est interdit de déplacer soi-même un corps),
- choix de la crémation ou de l'inhumation,
- dans le cas de la crémation, formalités de demande officielle, choix de la destination des cendres ;
- dans le cas de l'inhumation, disposition à prendre pour la concession
- avis de presse,
- préparation des faire-part, éventuellement distribués aux commerces locaux et à Résonance FM
- choix du monument funéraire s'il n'y en a pas (en lien avec les graniteries)
- ou déplacement du monument si la concession est existante (obligatoirement effectué par une graniterie),
- choix de la gravure sur le monument
- fleurs et articles funéraires (éventuellement avec d'autres entreprises)
- Si une cérémonie religieuse est souhaitée, la famille se met en relation avec la paroisse.

À La Bresse, l'entreprise locale peut faire presque toutes ces démarches en accord avec la famille. Les fossoyeurs communaux interviennent ensuite le cas échéant pour creuser la fosse. Si un caveau est souhaité, il est fourni et posé par une entreprise agréée.

Après les obsèques, il reste encore bien des démarches à effectuer auprès notamment des caisses de retraite (pour une éventuelle réversion), des banques, des assurances et mutuelles, des allocations sociales, des impôts, des services liés au logement (eau, électricité, téléphone, La Poste...), au véhicule, aux abonnements éventuels... et à la succession (notaire). À La Bresse, la mairie peut vous donner un guide, et l'entreprise de pompes funèbres peut vous assister dans toutes ces formalités.

Le saviez-vous ?

→ En 2007, le maire de Cugnaux (près de Toulouse) a pris un arrêté interdisant de mourir sur le territoire de sa commune, sous peine de « sévères sanctions ». En 2008, le maire de Sarpourenx (Béarn) a fait de même. Dans les deux cas, les maires y ont vu une façon médiatique de protester contre l'impossibilité d'agrandir un cimetière complet pour des raisons essentiellement administratives. Mais pour Sarpourenx, l'ironie du sort a voulu que ce soit le maire lui-même qui a été le premier à enfreindre son arrêté... Son successeur n'a pas souhaité le sanctionner, mais a abrogé l'arrêté en 2010 !

Les coûts

Chacun le sait, un décès coûte cher. Il faut compter généralement autour de 4000€. Cette somme se répartit entre :

- L'ensemble des services des pompes funèbres (25 % du total en moyenne)
- le déplacement du monument (200 à 500€) ou l'achat d'un monument (2 500€ pour un monument simple), la gravure du monument,
- le cercueil (minimum 600€), puis le transport,
- l'avis de presse (350 à 500€ pour un texte simple et court),
- éventuellement la crémation (environ 500€ à Sausheim), l'urne ou le cendrier (si les cendres sont destinées à être dispersées),
- la cérémonie religieuse
- les articles funéraires
- les frais de concession et d'inhumation (cf. tarifs ci-contre)

Ces frais peuvent être déduits de la succession.



Tarifs 2016 cimetière

Utilisation de chambres funéraires

- 1 jour : 64 €
- 2 jours : 80 €
- 3 jours et plus : 96 €
- Case réfrigérée pour passage temporaire : gratuit

Frais de délivrance des concessions

- Concession simple : 188 €
- Concession double : 375 €
- Concession cinéraire : 188 €
- Case au columbarium : 188 €
- Cimetière commun (5 ans) : gratuit
- Jardin des enfants : gratuit

Frais d'inhumation

- Fosse adulte concession : 124 €
- Inhumation caveau : 68 €
- Dépôt d'urne (à partir de la 2^e, concession cinéraire ou case columbarium) : 68 €
- Frais d'inhumation au Jardin des enfants : 34 €
- Frais d'inhumation au cimetière commun : 98 €
- Exhumation : 124 €
- Travaux divers : 15 € l'heure

DOSSIER - Erratum

Dans le dossier du mois de février, une confusion a eu lieu concernant la rue Mougel-Bey. Merci à Jean-Claude Joly (auteur de l'article ci-dessous) et Christian Grandemange d'avoir relevé et réparé cette erreur.

Une triple confusion historique tirée au clair



Sébastien Mougel, né en 1810, ne s'est jamais rendu en Égypte et a fortiori n'a jamais été élevé au rang de Bey. Il fut simplement maire de La Bresse de 1876 à 1879.

Dieudonné Eugène Mougel-Bey participa à la construction du barrage sur le Nil en Égypte et au percement du canal de Suez. Il n'était pas bressaud, mais né à Chatel sur Moselle en 1808. C'est son histoire qui est racontée par erreur dans le bulletin de février.

Mais le vrai **Mougel-Bey** qui a donné son nom à la rue se prénomme **Charles** et était né au col du Brabant en 1832. Il suit sa scolarité à l'école primaire de La Bresse puis intègre l'École Normale de Mirecourt où il obtient son brevet d'enseignement en 1855. Il est nommé instituteur-adjoint à Remiremont, puis retourne à Mirecourt où il est nommé maître-adjoint à l'École Normale. En 1857, il épouse Stéphanie Jacquot originaire de Mirecourt qui lui donnera 3 enfants. Il obtient ensuite son certificat d'inspecteur primaire et est nommé à ce poste à Vervins, dans l'Aisne à la rentrée de 1864. Il reçoit les palmes académiques en 1868 et est nommé directeur de l'école normale de Bourg-en-Bresse en 1871 puis à Vesoul en 1873. Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1878.

Mis en disponibilité pour 5 ans en 1880, il accepte le poste de directeur de l'école normale du Caire qui vient d'être créée. Pendant son séjour en Égypte, il publie plusieurs études notamment sur l'instruction en pays musulman. Charles Mougel est élevé à la dignité de Bey par le khédive Taoufik Pacha. Il rentre en France en 1885 pour devenir directeur de la mission égyptienne de Paris. En 1887, il prend sa retraite et séjourne d'abord à Paris puis se retire à Biarritz où il décède en 1918.

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

PRYSMIAN

Quelques informations suite à la rencontre des dirigeants des établissements Prysmian de Xoulces et du Neuf-Pré, avec Mme Marie-Jo Clément, maire de Cornimont, et M. Hubert Arnould, maire de La Bresse

Le Groupe Prysmian étudie, développe, produit, fournit et installe une vaste gamme de câbles destinés à de nombreuses applications de l'industrie de l'Énergie et des Télécoms, câbles fabriqués dans de nombreux sites de production, dont :

- le site de Xoulces à Cornimont - fabrication de câbles souples pour le marché du branchement (anciennement Eurelectric),
- le site du Neuf-Pré à La Bresse - fabrication d'accessoires, matériels de raccordement (jonctions, dérivations, balisage aéroport...).

Selon le groupe, le marché du branchement (Xoulces) dépendant du marché de la construction et de l'électroménager est très affecté par la crise économique et cette activité est largement déficitaire. Prysmian a donc décidé d'arrêter cette fabrication,

Par contre, dans un même temps, Prysmian envisage la création à Xoulces d'un site européen d'excellence de réalisation des accessoires avec investissement de deux millions d'euros. Pour se faire, il déménagerait la production du site du Neuf-Pré à Xoulces avec tout son personnel, rapatrierait l'activité complémentaire d'emballage et logistique de son usine de Sens (23 postes), et créerait 15 nouveaux postes, soit au total 38 nouveaux postes pour ce nouveau pôle, qui seraient repris par une partie des salariés actuels de Xoulces.

Au final, le plan social de Cornimont déboucherait sur 36 licenciements secs.

Un PSE (plan sauvegarde emploi) va être mis en place afin que des mesures d'accompagnement adaptées soient effectives pour les personnes concernées.

Quel devenir pour le site « vide » de La Bresse : dans le cadre de la revitalisation du territoire, « la loi Florange de mars 2014 impose désormais à tout groupe ou entreprise d'au moins 1 000 salariés qui souhaite fermer un établissement et procéder à des licenciements économiques d'en informer les salariés, de rechercher un repreneur et de répondre à chaque proposition de rachat de manière motivée ».

Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier, et soyez assurés que les élus, de Cornimont et de La Bresse, veilleront à ce que les droits des personnes concernées soient respectés.

MATERNITE DE REMIREMONT

Les services de l'Agence Régionale de Santé ont l'intention de fermer la maternité de Remiremont et de regrouper les services sur l'hôpital public d'Épinal. Suite à l'intervention de notre Député, François Vannson, ce projet a été confirmé par le Ministre de la Santé, une décision ministérielle qui irait à l'encontre même du discours prononcé par François Hollande, qui promettait de maintenir la présence hospitalière en milieu rural. :

- Un affaiblissement de la qualité des soins !!! : allongement des distances pour les accouchements, accroissement considérable des zones blanches sur le secteur de la montagne, danger pour nos populations de montagne contraintes pas des critères d'altitude, de météo et de temps de parcours, sans parler de l'affluence touristique à prendre en compte
- Un non-sens administratif : Remiremont : 800 naissances/An, Épinal : 500 naissances./an à l'hôpital public - deux fois plus de praticiens à Remiremont qui, de plus, a entrepris des investissements importants
- Un non-sens du point de vue écologique et du développement durable,
- Un non-sens du point de vue sur la sécurité routière
- Une catastrophe pour l'économie de notre secteur

Une motion de soutien a été proposée au conseil municipal pour la sauvegarde de la maternité de Remiremont.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Maintien des Services Publics de proximité en zone de montagne, la vigilance doit être de mise.

Les collectivités territoriales, notre commune en particulier, mettent en avant la baisse des Dotations de l'État, pour réduire leur budget, mais nous devons être vigilants sur la défense des Services Publics de proximité, pour que la population qui en a le plus besoin ne soit pas lésée.

En effet, notre commune jusqu'à alors réputée dynamique et moteur sur de grands projets locaux doit garder cette volonté d'anticipation des évolutions actuelles pour ne pas être pénalisée, compte tenu de son handicap de situation en fond de vallée, et surtout pour garder la maîtrise de son devenir.

Le conseil municipal à l'unanimité, souhaite une évolution de la communauté de communes (nombre d'habitants supérieur à 30 000) proposée par le préfet, privilégiant un travail avec Terre de Granit et Gérardmer Vallées des Lacs pour que l'identité montagne soit prise en compte, et nous regrettons cependant que la cohérence n'aille pas jusqu'au bout en intégrant la haute vallée de la Moselle faisant partie du SIVU tourisme. En ce sens, une communauté d'agglomération (86 000 habitants) autour de Remiremont souhaitée par le maire de cette ville, également président du Pays, risque de nous faire perdre cette identité montagne et de plus engendrerait une communauté trop importante et ingérable, où les fonds de vallées risquent d'être oubliés !!!

Une autre de nos préoccupations, qui en découle, est le transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité. Nous nous inscrivons dans la motion défendue par l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) et l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), portée localement par S. Speissmann maire de Gérardmer. Il demande au premier ministre un aménagement de la loi permettant aux stations et communes à forte notoriété touristique de conserver leur office communal. « Ainsi, les communes classées stations de tourisme auraient la possibilité de conserver leur office communal de plein exercice, principal outil de la promotion, au nom du principe de subsidiarité ». Là aussi il est important de garder notre identité, en poursuivant le travail de développement et de promotion des Hautes Vosges et de La Bresse engagé voilà déjà depuis plusieurs décennies, dans la mesure où le tourisme est une part très importante de notre économie locale. Aux dernières infos, les élus ont été entendus.

Le devenir de certains services à la population nous interpelle également, la fermeture annoncée de la maternité de Remiremont, là aussi pénalisant les fonds de vallées, puisque 60 kms d'Épinal et même 42 kms de distance avec St Dié est inacceptable avec 3 cols à passer en hiver. Il est facile de prendre de telles décisions depuis nos grandes métropoles, mais la réalité du terrain est toute autre.

C'est aussi pour cela que nous devons être vigilants pour que nos services locaux à la population perdurent, une offre de santé locale satisfaisante soutenue politiquement, un Relais de Services Publics à conforter pour les personnes qui ont besoin de soutien technique pour leurs démarches administratives, et la prise en compte des préoccupations de nos concitoyens. Le Préfet de Région a d'ailleurs tout récemment annoncé une enveloppe de 77 millions d'euros pour soutenir les petites villes à maintenir cette offre de qualité de proximité à l'attention de tous les publics.

On oserait presque en douter, lorsque sous prétexte d'économies, on en est à supprimer de l'éclairage public dans certains quartiers, avec pour conséquence l'insécurité des piétons.

NB : Un changement dans notre équipe minoritaire, avec le remplacement de Francine Gaillet, démissionnaire, par Jean-Pierre Duthion

Les élus du groupe minoritaire

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Jusqu'au dimanche 6 mars inclus : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ainsi que le dimanche de 9h30 à 12h30.
Hors vacances scolaires : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Ouverture le dimanche 27 mars et le lundi 28 mars (week-end de Pâques) de 9h30 à 12h30
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Jusqu'au dimanche 6 mars inclus : Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h
A partir du 7 mars : Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h
Tél. : 03 29 62 65 95

Validité des cartes d'abonnement piscine/patinoire

Les travaux de couverture du complexe piscine-loisirs entraîneront une fermeture de plusieurs mois (de fin mars à l'automne 2016). La validité des cartes d'abonnement, sera par conséquent prolongée d'autant.

La MLC vous présente le Thème du 18^e concours photo amateur 2016

« Entre deux... »

(entre deux eaux, entre deux murs, entre deux âges, entre deux...)

Laissez libre cours à votre imagination, composez, photographiez, et proposez vos travaux en novembre 2016 à la Maison des Loisirs et de la Culture de La Bresse.

Comme les années précédentes, ce concours photo est ouvert aux amateurs (jeune public et adulte) de la communauté de communes de la Haute Moselotte et de Gérardmer.

Gagnants 2015

Arnaud Bory « Carré de ciel dans la ville »

Bernard Hofgaertner « Nuances bleues »

Jeune public « Poème bleu »

Lycée Pierre Gilles de Gennes Gérardmer « Dynamisme »

Opérations promotionnelles sur Strasbourg, Londres et Bruxelles

A Strasbourg du 29 au 31 janvier, 200 professionnels du tourisme étaient réunis pour faire découvrir leur destination : une présence importante pour conforter l'image du massif, côté vosgien.

Aux mêmes dates, Londres accueillait le France Show, salon réputé attirer un public qui se rend régulièrement en France, achète des produits français et apprécie la culture française : une deuxième année de présence très satisfaisante sur un marché encore timide qui ne demande qu'à se développer.

Du 4 au 8 février, Bruxelles accueillait le Salon des Vacances à Brussels Expo. Le Palais 4 était réservé à la France avec une cinquantaine d'exposants représentant l'Hexagone. À noter que cette année était mise à l'honneur la commémoration du Centenaire de la Bataille de Verdun. Parfait lorsque l'on sait que les Hautes-Vosges étaient sur le stand de la Lorraine !



Horaires Espace Loisirs Patinoire

Horaires jusqu'au lundi 28 mars

	du 7 au 28 mars 2016	
	Tout public	Spécial Petits Patineurs
Lundi		
Lundi 28 mars (Lundi de Pâques)	10h30-19h	9h30-10h30
Mardi		
Mercredi	14h-19h*	
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	14h-19h	
Dimanche	10h30-19h	9h30-10h30

* Pack Patinoire + crêpe de 14h à 16h. Une entrée à la patinoire (location des patins incluse) + une crêpe (sucre ou chocolat) = 6,50€ par personne.



Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au dimanche 6 mars

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
lundi	14h à 19h	15h à 19h	De 17h à 19h
mardi	10h30 à 19h	15h à 19h	De 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h	15h à 19h	Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi	10h30 à 19h	15h à 19h	De 17h à 19h
vendredi	14h à 21h30	15h à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 18h		Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 18h	10h à 12h	Entre 9h et 9h30

Horaires du lundi 7 au 28 mars inclus

Le 29 mars étant la date prévisionnelle de fermeture pour la période des travaux de couverture du complexe piscine loisirs

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
lundi			
lundi de Pâques	9h à 12h30		Entre 9h et 9h30
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h	De 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi	16h30 à 19h		De 17h à 19h
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30 14h à 18h		Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	Entre 9h et 9h30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

La MLC lance une nouvelle manifestation la « Balade en jeux ».

Cette manifestation aura lieu le dimanche 22 mai 2016.

Il s'agit d'une promenade ouverte à tout public qui comporte des étapes de jeu en plein air, des questionnaires, des activités variées, c'est une journée ludique en famille. Création de son animal totem, récompenses.

N'hésitez pas à vous préinscrire.

Renseignements et inscription : 03 29 25 60 09



La MLC poursuit ses ateliers « Totem »

de pratique artistique et de couture pour enfants.

Après le succès des Totems et masques lors du « Dimanche en jeux » de novembre avec les artistes Gwénael Stamm, Delphine Aubry, Vanina Krcek et des ateliers du vendredi soir (avec Karine Demangel) pour les enfants, la MLC poursuit cette thématique et propose des ateliers Contes givrés et prolonge l'activité les vendredis soir à partir du 27 février 2016.

Tarifs et inscription à la MLC.

Soirée casino

le vendredi 18 mars de 18h à 21h - MLC La Bresse

Contact : mlclabresse@wanadoo.fr

Renseignements : 03 29 25 60 09

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 2 mars

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 2 au 8 mars



CHOCOLAT

Sortie : 3 février 2016 (1h50). Biopic français réalisé par Roschdy Zem avec Omar Sy, James Thiérrée
Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun.



LES PREMIERS, LES DERNIERS

Sortie : 27 janvier 2016 (1h38). Drame français, belge réalisé par Bouli Lanners avec Albert Dupontel, Bouli Lanners
Dans une plaine infinie balayée par le vent, Cochise et Gilou, deux inséparables chasseurs de prime, sont à la recherche d'un téléphone volé au contenu sensible. Leur chemin va croiser celui d'Esther et Willy, un couple en cavale. Et si c'était la fin du monde ? Dans cette petite ville perdue où tout le monde échoue, retrouveront-ils ce que la nature humaine a de meilleur ? Ce sont peut-être les derniers hommes, mais ils ne sont pas très différents des premiers.

Jours et horaires des séances non connues au moment de l'impression

DANS LE RETRO

Visite « Commission des affaires économiques »

Cet hiver c'est 50 ans d'activité que fête la station Labellemontagne de La Bresse.

Reçus par les directeurs des deux entités de l'entreprise, Catherine Remy directrice de la restauration (Slalom), hébergement et ski shop et Nicolas Claudel, directeur responsable des remontées mécaniques, les membres de la commission des affaires économiques ont revisité les 50 ans d'activité de cette station, puis les deux dirigeants ont présenté l'entreprise à ce jour.



Avec une centaine de jours d'ouverture en moyenne en hiver, ce sont environ 360 personnes qui travaillent afin de satisfaire la clientèle de plus en plus nombreuse, une capacité d'accueil de 9000 personnes par jour rendue possible par des investissements importants récents (nouveaux bâtiments, nouveaux télésièges débrayables...), une importante préparation des pistes, une grosse logistique de damage, le travail des nivoculteurs. Tout est fait afin de permettre aux skieurs de pratiquer le ski à toutes les heures de la journée, dans les meilleures conditions.

L'animation estivale s'étale actuellement sur 75 jours et est en progression de 30 % par an. Et comme toute entreprise qui aime aller de l'avant, Labellemontagne a de nombreux projets, comme un parking de 400 places, une piste de luge en collaboration avec l'Office de Tourisme, etc.

Un seul frein à cette activité trépidante, les aléas climatiques qui obligent nos dirigeants à se surpasser afin que tous les employés puissent travailler dans de bonnes conditions. De plus, il ne faut pas oublier les emplois induits : si les touristes viennent skier à La Bresse, si les activités d'été se développent, c'est l'économie bressaude qui en profite. Commune et station savent bien ce qu'elles s'apportent mutuellement.

TAXI DENIS
Tél : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28
4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
Toutes distances 7/7j - Transport de personnes
Malades assis - Conventionné CPAM et autres caisses, colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)
40 Route du Droit - LA BRESSE

POILOT BOIS
CONSTRUCTIONS
chalets
ALPAGE
www.poirot-construction.fr

Table ronde « Vivre avec la publicité »

Le 5 février dernier avait lieu la première des tables rondes du cursus « Détours d'étapes » de l'exposition de René Vincent-Viry, sur la publicité. En effet, comme l'a précisé M. Fall, directeur des études en publicité à l'Université de Lorraine, en France, nous sommes bombardés en moyenne par 2600 à 3000 publicités par jour, et nous en retenons entre 3 et 8. Très appréciées, ses interventions sur le viol des consciences ou la suggestion ont fait réagir le public. Tout comme celles de Laurent Fetet, de l'association « Paysages de France », qui a plaidé pour un meilleur respect des lois sur l'affichage publicitaire, notamment dans notre secteur du Parc naturel régional. René Vincent-Viry a également raconté comment la publicité avait débuté tardivement à La Bresse, et Antonio Gacia, un ancien directeur de publicité, a insisté sur les changements des années 70, quand l'aspect artistique de la réclame a cédé face aux études psychologiques qui ont rendu la publicité plus scientifique et technique.

Les réactions du public à l'issue de la table ronde étaient élogieuses, preuve s'il en faut que les débats sur des sujets de société intéressent les Bressauds.



La Bressaude

Les jeunes font honneur à leurs aînés

Rassemblement national minimes



Les minimes du Ski Club La Bressaude rentrent d'une semaine chargée. D'abord lors du biathlon de mercredi à La Bresse, remporté par Mattéo Remy, puis lors du rassemblement national au Grand-Bornand avec l'équipe composée de : Lénna Poirot, Appoline Poirot, Sandie Perrin en filles et Emilien Perry, Gautier Claudon, Mattéo Correia, Mattéo Remy, Louis Chantereau, Lilian Vaxelaire, Thibaut Fréchar, Antoine Briot et Emile Mougel en garçons. Le groupe se classe à la 4^e place nationale au cumul

des 2 courses. La première en biathlon-tir à 10 mètres sur laquelle Mattéo Remy termine 4^e et Louis Chantereau 5^e, la 2^e en ski classique où Mattéo Correia rajoute des points conséquents. Au final, on retrouve encore Mattéo Remy 5^e et Louis Chantereau 6^e. De bien belles places quand on sait que près de 400 des meilleurs compétiteurs de tous les massifs se retrouvaient pour cette occasion annuelle. Le Club salue leurs performances, à la hauteur du travail individuel accompli en ce début d'hiver, et qui reflète un collectif puissant doté d'une admirable cohésion.

Les cadettes aussi...

En biathlon aussi la semaine fut chargée et ponctuée de 3 courses. Lors du weekend national cadets, Paula et Elise se classent top 10 de leur année d'âge, Paula 4, Elise 32-10^e cad1, et une poursuite le dimanche - Paula 8, Elise 16-2^e cad1. Six jours après, c'est sur un 5 km régional qu'elles s'affrontaient en comité réduit. De quoi capitaliser sur leur constance et aborder sereinement la préparation de la 2^e nationale prévue début février.



Badminton

La section La Bressaude badminton remercie chaleureusement pour leur participation ses généreux donateurs (le Crédit Mutuel, la Boulangerie Bressaude, la pizza Fontana et Illico Perso) qui ont offert des sweats aux couleurs du club.



Football

La Bressaude football organisait sa traditionnelle galette des rois. Ce fut un moment convivial entre joueurs, parents, entraîneurs, éducateurs et membres du comité.

Et comme le veut la tradition, le joueur ayant eu la fève spéciale s'est vu remettre un ballon d'équipe pro, tous les autres rois ont reçu un lot de consolation.



Basket

Les enfants de 7 à 12 ans de la section basket se sont retrouvés le 5 janvier pour partager la galette après l'entraînement. Ils sont 13 répartis en 3 catégories à s'entraîner tous les mardis lors de deux créneaux avec Pascal et Sébastien. Le samedi matin, ce sont les « babys » qui se retrouvent autour d'Aurélien au gymnase. Ils sont 9, âgés de 4 à 6 ans et après un entraînement fait de petits jeux appréciés de tous, ils ont, eux aussi, été heureux de pouvoir manger la traditionnelle galette.

Les seniors filles, quant à elles, ont repris le chemin du gymnase le 16 janvier où elles ont reçu le Val-d'Ajol et attaqué la deuxième partie de leur championnat.



À partir de ce mois-ci, les horaires du complexe piscine loisirs sont à retrouver dans les pages de l'OTL (page 16).

Groupe scolaire Saint-Laurent

Un mercredi au collège

Que font donc les élèves au collège le mercredi ?

La matinée est consacrée en priorité au travail scolaire ou à l'U.N.S.S. pour les sportifs qui feront leurs devoirs en soirée. L'après-midi, les activités ne manquent pas... Selon la météo : visite de La Bresse, promenade sur les hauteurs, patinoire, cinéma, ludothèque, cuisine, jeux de société, babyfoot, ski, raquettes... il ne manque rien pour se faire plaisir.

Merci à la municipalité pour toutes ces structures existantes qui permettent aux élèves de pratiquer et de découvrir ce panel de loisirs leur donnant ainsi le goût de revenir en touristes en famille.

Un mois de février sur le thème de la neige avec les activités liées à la saison



Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école Saint-Laurent ont pu s'initier ou se perfectionner dans le domaine du ski : nordique pour certains et alpin pour d'autres. Pas toujours facile, mais les efforts et les bons conseils des moniteurs ont toujours permis de progresser encore et encore...

Merci à la mairie pour l'organisation de ces séances de ski, à l'ESF,

à tous ses moniteurs qui font preuve de patience et accueillent toujours dans la bonne humeur.

Merci à tous les parents bénévoles qui accompagnent et veillent au bien-être de chacun.

Les classes de CP et maternelles ont organisé une demi-journée à «Widoo'gliss», le 5 février dernier. Que de bonnes rigolades et de bonnes glissades pour les chères petites têtes blondes. Les luges, les bouées... rien ne leur fait peur...



École maternelle la Tourterelle

La galette des rois et des reines

Traditionnellement, de jolies couronnes colorées ont été réalisées avant de déguster une délicieuse galette.



Certains ont eu la chance d'avoir la fève.

ÉTAT CIVIL JANVIER 2016

Décès

- **Denis Léon Claudel**, âgé de 85 ans, domicilié 17d, rue de la Clairie, décédé le 8 janvier 2016 à Gérardmer.
- **Maurice André Raymond Lelot**, âgé de 85 ans, domicilié 1 rampe de l'hôtel de ville décédé le 9 janvier 2016 à Gérardmer, époux de Jeannine Mouton.
- **Yves Jean-Pierre Rugraff**, âgé de 48 ans, domicilié 29 rue François Claudel, décédé le 10 janvier 2016 à Remiremont.
- **Marie-Reine Antoine**, âgée de 85 ans, domiciliée 14 chemin des Huttes, décédée le 15 janvier 2016 à Remiremont, veuve de Aimé Didierlaurent.



Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

E.P.H.A.D. (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21
24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08
Lundi et jeudi : matin et après-midi
Mardi : après-midi, vendredi : matin
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35
Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h
Mardi : 10h30 - 12h
Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h
Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h
Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87
les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf
le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09
8h-11h et 15h-18h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 29 62 65 98
Mardi : 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h

ADMR
Les après-midis : 03 29 25 62 60
Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77
Adavie : 03 29 35 23 06

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Infirmières

Valérie Flieller
28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49

Nathalie Poirot
12 rue Mougel Bey
03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65
Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte
Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE

■ du 30 janvier au 28 mars 2016

Exposition René Vincent-Viry

Maison de La Bresse
Lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche 10 h 30-12 h 30/ 15 h-18 h
Jusqu'au 6 mars, tous les jours 10 h-13 h/ 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ du 27 février au 12 mars

Exposition Opéra

Maison de La Bresse
Lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche 10 h 30-12 h 30/ 15 h-18 h
Jusqu'au 6 mars, tous les jours 10 h-13 h/ 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 4 mars

Table ronde « Dans les coulisses de l'opéra »

Maison de La Bresse 20 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 4, 5, 11, 12, 19, 20, 22 et 29 mars

Représentation théâtrale

Première partie : « sketches »

Deuxième partie : « L'Amour sur un plateau » de

Isabelle Mergault

Salle cinéma Grand écran horaires page Zoom

Réservations : Maison de la presse

Tél. : 03 29 25 41 49

■ 5 mars

Concert de la St Patrick

Salle des fêtes 20 h 30
Infos : Laurence Pitsch - justocorps@laposte.net

■ du 13 au 28 mars

Exposition l'art et ses intervenants

Maison de La Bresse
Lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche 10 h 30-12 h 30/ 15 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 13 mars

Table ronde « Être artiste aujourd'hui »

Maison de La Bresse 16 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 19 mars

Concert gratuit :

première partie : MEGAPHONE (tribute Téléphone)

Concert : Live/Wire (tribute AC/DC)

Station de ski La Bresse - Hohneck 18 h 30

Infos : Tél. : 03 29 25 68 78

■ 24 mars

Rencontre dédicace autour du livre de Vincent Viry

Maison de La Bresse 20 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr



■ 4 mars

Soirée piscine + pizza

Piscine 18 h-21 h 30
Infos : Piscine - Tél. : 03 29 26 21 20

■ 4 mars

Trophée Nordique des Familles

Domaine Nordique La Bresse-Lispach 15 h-17 h
Infos : Tél. : 03 29 25 67 61 - tourisme@labresse.fr
www.labresse.net

SPORTS

■ 5 mars

4^e Duathlon des Neiges

Domaine Nordique La Bresse-Lispach 17 h 30

Infos : Antoine Richard
duathlondesneiges2015@gmail.com

■ 06 mars

Grand Prix Challenge Gaby Curien

Piste Gaby Curien
Station de ski La Bresse Hohneck 9 h 30-13 h

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 12 mars

Kid Athlé

Gymnase 12 h-17 h 30

Infos : Frécharde Christine - Tél. : 03 29 25 60 00

■ 12-mars

Finale Coupe des Vosges Saut spécial + CN

Tremplin de Lispach

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 12 mars

GP de La Brasserie de La Schlucht

Stade de slalom Artimont

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 13 mars

Prix Labellemontagne

Piste Gaby Curien
Station de ski La Bresse Hohneck 9 h 30-13 h

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

LOISIRS

■ 1 mars

Ski découverte

Station de ski La Bresse - Hohneck 7 h 45
Infos : Tél. : 03 29 25 68 78

■ 2 mars

Gôûter «Opoual»

Station de ski La Bresse -Hohneck 17 h 30
Infos : Tél. : 03 29 25 68 78

■ 2 mars

Descente aux flambeaux

Station de ski La Bresse - Hohneck 18 h 30
Infos : E.S.F. - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 2, 9, 16 et 23 mars

Pack Patinoire + crêpe

Espace Loisirs et Patinoire 14 h-16 h
Infos : Patinoire - Tél. : 03 29 25 37 37

DIVERS

■ 12 mars

Portes ouvertes à la « Tourterelle »

École maternelle La Tourterelle 9 h-12 h
Infos : Tél. : 03 29 25 52 36

■ 19 mars

Portes ouvertes au groupe scolaire Saint-Laurent

Groupe scolaire Saint-Laurent 9 h-12 h
Infos : Tél. : 03 29 25 41 61

■ 1^{er} au 3 avril

Salon Vins et découverte des terroirs

Maison de La Bresse
Vendredi 1^{er} avril 17 h-19 h
Samedi 2 et dimanche 3 avril 10 h-19 h
Infos : Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net